

Image not found or type unknown



# S avoir si je peut perdre la garde de mes enfants

Par **Cassan**, le **02/05/2016** à **18:17**

Bonjour sa va faire bientôt un an que j'ai pas vue mes enfants car j'ai déménager dans le sud suite au violence conjugale de leur papa d autre par c est le papa qui a la garde peut il me faire perdre l autorité parentale vu que je l'ai prend plus en vacances suite au jugement qui a été rendu car j'ai les week end tout les 15 jours et la moitié des vacances en attente de votre réponse merci d avance.